

# FIÈVRE AU PARLEMENT EUROPÉEN !



**Au moment de rédiger cet article, nous apprenons les terribles attentats de Bruxelles. Encore une fois, la détention des armes par les citoyens autorisés n'est pas en cause. Pourtant c'est en raison des attentats que la Commission Européenne veut compliquer l'achat des armes. Mais les députés européens doutent de l'efficacité d'une telle mesure et ne se privent pas pour le dire haut et fort. Si bien que le vote final ne devrait pas être défavorable aux détenteurs d'armes.**

PAR JEAN-JACQUES BUIGNÉ PRÉSIDENT DE L'UFA

**L**a commission nous avait promis la « totale » : interdiction complète des armes semi-automatiques, forte réglementation des armes à blanc, règles inacceptables pour les musées et collectionneurs et échange d'informations plus étroit entre les autorités de sécurité. Voilà quelques unes des propositions des fonctionnaires de Bruxelles qui ont été rendues publiques le 19 novembre dernier par la Commission.

## Demandé par la France

Au cours d'une interview<sup>(1)</sup>, Bernard Cazeneuve, Ministre de

l'Intérieur a avoué qu'il est à l'origine de la proposition de modification de la Directive présentée par la Commission Européenne : « ...il faut que la directive de lutte contre le trafic d'armes que j'ai obtenu qu'on modifie au mois de décembre soit enfin modifiée on ne pas perdre de temps avec les lobbies des marchands de fusils ne peuvent pas empêcher l'Europe de se protéger contre le terrorisme ».

Ainsi nous accusions à tort Bruxelles de tous les maux, ce n'était pas eux les responsables, mais bel et bien la politique de notre pays.

## Des parlementaires protestent

Nous avons déjà évoqué dans les précédentes *Gazette* les protestations de différents pays ou organisations. Aujourd'hui le train de

mesures est à l'examen par différentes commissions du Parlement Européen.

De nombreux eurodéputés considèrent toutefois que le projet de loi est trop excessif et qu'il menace directement les musées, collectionneurs et tireurs sportifs.

Le 15 mars, la commission parlementaire en charge du marché interne s'est réunie pour débattre de la proposition et écouter l'avis de divers experts.

On a pu constater que ces mesures suscitent peu d'enthousiasme chez les élus, qui estiment que l'objectif prioritaire de la Commission, combattre le terrorisme et les criminels, ne sera rempli. « Cette proposition n'est pas une réponse aux actes terroristes » ont rétorqué les députés qui ajoutent « qu'elle ne fait que restreindre davantage le marché

### STEPHEN PETRONI

Le président de la FESAC a été de toutes les réunions à Bruxelles, intervenant quand c'était possible, portant la contradiction aux parlementaires ou les éclairant avec beaucoup de pédagogie. Bref, les collectionneurs qui sont en train de gagner la bataille de l'Europe lui devront beaucoup.

Au sein de la FESAC nous avons envisagé engager un lobbyiste, mais quoi de mieux qu'un véritable collectionneur qui défend avec cœur et passion l'histoire et la culture de l'arme ?



### POSITION FRANÇAISE

Devant l'audience publique du Marché Intérieur et protection des consommateurs, l'expert<sup>(1)</sup> envoyé par la France a développé la position nationale :

- à son origine une arme a été fabriquée et vendue légalement, c'est par la suite qu'elle est susceptible de devenir illégale. Il faut donc bien encadrer et suivre les armes,
- dès 1996 la France avait déjà soulevé le problème des armes à blanc et des armes neutralisées. Le fait qu'elles soient exclues de la Directive rend libre leur circulation en Europe,
- Les armes anciennes doivent être définies et rentrer dans le champs d'application de la Directive. Leur exclusion permet des définitions nationales différentes qui favorisent les trafics,
- les armes à feu modifiées doivent rester dans leur catégorie d'origine<sup>(2)</sup>,

#### Entre nous

Cette intervention confirme bien involontairement que le problème vient exclusivement d'une mauvaise application de la Directive. L'ancienneté d'une arme à feu ne peut pas être mise au même rang que la durée de conservation des dossiers.

(1) Philippe Nobles, chef des armes et explosifs à la direction centrale de la PJ.  
(2) c'est pour interdire les transformation d'armes à l'origine automatique, en semiautomatique.

des armes légales au lieu de s'attaquer au marché noir.»

### Armes neutralisées

Bien qu'il y ait eu un règlement européen<sup>(2)</sup> sur les armes neutralisées, ce sujet est le point central de la réforme. Reste à savoir s'il s'agit d'une réponse sensée par rapport aux attentats de Paris. On ne sait que ce sont des armes à blanc qui ont été utilisées et non pas des armes neutralisées. Achetées en Slovaquie, elles ont été remises en état par un organisme en France. Et nous n'avons pas le droit de savoir lequel puisque le secret défense a été mis sur l'enquête judiciaire.

C'est donc bien la preuve que les normes communes sur la neutralisation n'aurait pas empêché la remise en état de ces armes à blanc. D'ailleurs le règlement européen sera totalement inefficace pour endiguer la vente illégale d'armes à feu, puisque qu'il ne s'adresse qu'à ceux qui se soumettent à la réglementation.

### L'action déterminante de la FESAC

Les membres de la FESAC ont été confrontés au plus grand défi de l'histoire européenne des collectionneurs. Et chacun dans son pays respectif a fait ce qu'il fallait pour convaincre ses concitoyens et leurs représentants.

A chaque réunion de Bruxelles des représentants de la FESAC ou son président ont pu rencontrer directement les députés ou les représentants de la Commission. C'est à cette occasion qu'Alain Alexis a pu avouer que la proposition d'incorporer les collectionneurs dans la Directive venait du fait que dans certains des 28 pays, les collectionneurs ne sont pas réglementés.

### Dans les couloirs du Parlement

Vous imaginez bien que les communications Internet ont donné le plein durant toute cette période dans le «lobby des marchands de fusils» comme dirait Bernard Cazeneuve. Et il apparaît petit à petit les points suivants:



### ■ restriction sur les armes à blanc et les armes de cinéma:

Effectivement dans le contexte actuel, il est fort probable que cette mesure soit adoptée. Il y aura certainement des conditions particulières sur cette catégorie d'armes.

■ **restriction sur les armes de catégorie B7**, les semi-automatiques qui ressemblent à des automatiques de guerre. Aucune étude sérieuse n'ayant été faite et il y a fort à parier que cette mesure jugée excessive par (presque) tous sera rejetée par le Parlement. En fait, seuls la France, le Royaume Uni, l'Italie et la Belgique poussaient cette interdiction. Le Gouvernement français aurait même demandé l'appui de l'Allemagne. Mais pour cet Etat, cela toucherait gravement son industrie, alors l'Allemagne aurait dit «Nein».

■ **restriction de la durée des autorisations à 5 ans et visites médicales avec des «normes»**: de la même façon, ces mesures devraient être rejetées, afin de laisser liberté aux états de décider eux mêmes.

■ **introduction des collectionneurs et des musées dans la Directive**: il est probable qu'ils en restent exclus.

### Et la suite ?

La suite se jouera le 11 avril prochain avec la réunion au Conseil Européen du groupe de

### VICKY FORD

Député Européen représentant le Royaume Uni, elle est présidente de la Commission du marché Intérieur et de la protection des consommateurs. A ce titre elle doit remettre un rapport au Parlement sur la proposition de la Commission. Son objectif est de combler l'absence d'étude d'impact par de nombreuses réunions où chacun peut s'exprimer. Elle est à l'écoute des utilisateurs et comprend leur problèmes. Très critique vis à vis du projet de la Commission elle cherche à comprendre les collectionneurs. Pour cela elle envisage de visiter un Musée militaire et une collection privée d'armes anciennes.



Dans son bureau du Parlement avec le représentant de la FESAC. Hyper communicante et très active sur Twitter.

travail «GENVAL»<sup>(4)</sup>. Il en sortira le texte qui a peu de choses près sera soumis au vote des parlementaires européens début juin.

(1) JT de 20h TF1 le 19 mars 2016,

(2) du 15 décembre 2015,

(3) voir GA n° 481 les armes de Coulibaly,

(4) Ce groupe de travail élabore la stratégie communautaire concernant la prévention et la lutte contre le crime organisé.

### LA CARTE DU COLLECTIONNEUR C'EST REPARTI !

Après deux ans de silence sur le sujet, nous venons d'avoir une réunion pour essayer de «monter» le dispositif de la «Carte du Collectionneur».

En fait ce qui avait bloqué était notre refus qu'une fédération munie d'une délégation de pouvoir public délivre ladite carte. Mais nous sommes rendus à l'évidence. Seuls les collectionneurs ayant l'expérience du sujet peuvent s'y retrouver dans ces dizaines de microcosmes de la collection. Donc nous en avons accepté le principe.

#### Les paramètres

Il s'agit de ne délivrer la carte qu'aux véritables collectionneurs qui ont une démarche active dans la conservation des objets. Donc il faudra débusquer les demandeurs qui s'introduiraient dans le système pour en avoir les avantages sans les mériter.

Mais il va aussi falloir convaincre les collectionneurs d'adhérer au système. Il va donc falloir qu'ils aient «confiance». C'est à dire qu'ils n'aient pas à craindre que la délivrance de la carte ne les placent sur la sellette, mettant ainsi en péril leurs précieux trésors. En sachant qu'au moindre problème, ils rentreront dans leur «coquille» et leur collection restera inconnue.

Inutile de préciser que pour obtenir leur confiance il va falloir un changement d'ambiance. Le climat actuel où ils sont l'objet de tous les tracas, n'est pas propre à lui donner confiance.

## LE « LOBBY » DES MARCHANDS DE FUSILS POURRAIT-IL « PESER » SUR LA DIRECTIVE ?

**Ah la la la la, si même le Ministre s'y met ! Notre bon Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve qui avait déjà prononcé des paroles blessantes à notre égard, récidive avec les armes semi-automatiques et les lobbys des marchands d'armes.**

Mais il y a un élément nouveau : alors que Lionnel Jospin ne savait pas que les lobbys existaient et qu'ils étaient efficaces, alors que Bruno Le Roux les avait lourdement sous estimés, le Ministre Cazeneuve lui il sait et il les affronte de face. J'aime les hommes courageux.

### La porosité a disparue

Alors avant de parler un peu de politique, j'aimerais mettre en avant certaines choses.

D'abord je suis très content, il semble que, puisque les collectionneurs « poreux » sont le problème, la question des filières des ex pays de l'est a disparu.

Et ça c'est bien, on nous a donné beaucoup d'explications sur des gens avec des noms à coucher dehors qui depuis des pays éloignés inondaient notre beau pays de caisses de Kalashnikov à peine désactivées 200 € l'unité. Eh bien, c'est fini, enfin une victoire.

Ensuite avoir mis les collectionneurs chasseurs tireurs (les CCT<sup>(1)</sup>) au premier plan est une mesure d'économie. Le CCT, en règle générale, habite en milieu



**Déclaration à l'Assemblée Nationale : Il est urgent de «mettre en oeuvre la décision que nous avons déjà prise pour la modification de la Directive relative à la lutte contre le trafic d'armes. Parce qu'aujourd'hui, alors que nous avons pris cette décision un certain temps de lobbys agissent sur les pays et la Commission pour l'empêcher.»**

«ouvert». Cela permet une accessibilité facile car déplacer une compagnie de CRS ça coûte cher.

De même l'avoir mis au premier plan est une mesure de sécurité, le CCT est imprévoyant chez lui il est rare de trouver un kalach chargé derrière la porte. Et s'il porte un vêtement, c'est plutôt une veste et pas un gilet explosif. Donc c'est à priori un gibier facile.

De même le CCT est limité intellectuellement et manque de réflexe, vous frappez à la porte à 6 heures du matin (pardon à 3 heures maintenant on peut), il vient ouvrir, c'est trop facile ! Donc la chasse aux collectionneurs n'a que des avantages : économie, sécurité, facilité.

On comprend mieux le choix avisé des collaborateurs de Monsieur le Ministre, c'est bien, c'est intelligent. On pourrait résoudre les problèmes de drogue en mettant en cause les buralistes, qui vendent des briquets, du papier à rouler.

Alors qu'en penser, hé bien que cet homme est prudent. La plupart du temps le Ministre fait ce genre de déclarations en plein air, oui en plein air. Parce que s'il les faisait à l'intérieur, un tel écran de fumée pour dissimuler les problèmes ferait péter tous les détecteurs de fumée. Mais dehors ça va.

Mais un problème se profile à l'horizon et malheureusement l'attentat récent nous le confirme, les salauds (oui, j'appelle un chat un chat) se mettent à travailler à l'explosif.

Et là désolé Monsieur le Ministre, il va falloir trouver d'autres personnes : je suis clair, «les explosifs c'est pas nous».

### Ecran de fumée sur les armes de Coulibaly

Et à propos de clarté, si on reparlait des armes de Coulibaly et de la porosité entre certains services, certains indicateurs. On a vu dans la presse que l'acquéreur des matériels n'a jamais déclaré les avoir modifiées !

Et si ce n'est pas lui, c'est qui ? On n'est quand même pas en train de couvrir quelque chose avec le confidentiel secret défense ?

Mais je suis rassuré, si on couvre c'est que ce n'est pas un collectionneur. Sinon on l'aurait déjà vu partout dans les medias. Mais je taquine, je taquine.

### Les électeurs

Alors maintenant les armes semi-auto, ah la la la la comme disait Coluche dans l'aile ou la cuisine. Qui a bien pu conseiller de prendre une position pareille ?

En effet, pour gagner temporairement un point de popularité, le parti va perdre 5 % et plus en 2017 sans compter les mécontents. Cela est-il utile et nécessaire ?

Quand je pense qu'au PS des personnalités se sont activées pour remonter la pente et récupérer ces 5%. En essayant de faire comprendre que le PS n'est pas anti-armes, que Bruno Le Roux avait eu des prises de positions isolées, en proposant des mesures très libérales, plus libérales que celles de la droite. Et là on obtient ça.

Ou alors des personnes mal intentionnées, défendant des intérêts particuliers et partisans, auraient-elles intrigué dans l'ombre pour fournir cette idée ? Car enfin, c'est une idée malvenue, coûteuse en voix, peu apte à établir la confiance.

Et en plus Monsieur le Ministre n'en a pas besoin. Il est reconnu comme un bon Ministre de l'Intérieur, sa popularité n'a pas été entamée par les terribles événements que notre pays a subis, son efficacité et sa connaissance des dossiers sont connues y compris des personnels.

Alors de grâce arrêtez de jeter une tranche de la population en pâture aux medias.

Cela n'est pas une mesure qui lui ressemble, ce n'est pas du vrai Cazeneuve, c'est du semi-Cazeneuve comme le mécanisme semi-auto des armes dont on lui conseille de nous priver.

Je terminerai en disant ceci : «Continuez à faire de votre mieux pour nous protéger dans la période actuelle, et s'il vous plaît laissez ceux qui veulent nous réprimer à leurs rêveries sécuritaires».

**Je suis Bruxelles !**

**Philippe Mullot,  
Avocat à la cour.**



(1) Voir GA n° 484,

